

FICHE SIGNALÉTIQUE

Section I — Identification du produit

Nom du produit : RESYN FICOBOND.

Section II — Composition ou ingrédients

Nom/famille chimique : Copolymère vinyle acrylique.

Non dangereux

Section III — Dangers

Yeux : Légèrement irritant, mais n'affecte pas les tissus oculaires.
Contact avec la peau : Des contacts fréquents ou prolongés peuvent irriter la peau.
Inhalation : Les vapeurs peuvent être irritantes pour le système respiratoire et les voies nasales.
Ingestion : Bas niveau de toxicité.

Section IV — Premiers soins

Yeux : Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que l'irritation diminue. Si l'irritation persiste, consulter le service médical. Ne pas porter de lentilles cornéennes en travaillant avec ce produit.
Contact avec la peau : Rincer avec de grandes quantités d'eau; utiliser du savon s'il y en a.
Inhalation : Mettre à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Ingestion : Si le produit est avalé, provoquer des vomissements seulement si la victime est consciente. Appeler rapidement le service médical. NE RIEN essayer de faire avaler si la personne est somnolente ou inconsciente.

Section V — Lutte contre l'incendie

Température d'auto inflammation : Non disponible.
Point d'éclair : Sans objet.
Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO₂).
Méthodes spéciales en cas d'incendie : Les pompiers doivent se munir d'un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques ou irritantes.
Risques d'incendie ou d'explosion : La pellicule sèche de polymère brûle.
Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acide acétique.
Limite supérieure d'explosion : Sans objet.
Limite inférieure d'explosion : Sans objet.

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section VI — Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement accidentel

Procédures à prendre en cas de fuite ou de déversement :

Les déversements devraient être essuyés avec une substance absorbante adéquate qu'il faut mettre dans des récipients. La zone de déversement peut être lavée avec de l'eau; rassembler l'eau de lavage dans un endroit approuvé. Ne pas jeter l'eau dans les égouts ou les conduites d'eau.

Section VII — Manutention et entreposage

Température d'entreposage : Ambiante.

Manutention et entreposage : Protéger du gel. Le produit contient une petite quantité de monomères résiduels (moins que 1 %) qui peut s'accumuler dans l'espace libre non ventilé des barils ou des récipients d'entreposage. Ouvrir les barils dans un endroit aéré. Éviter d'inhaler les vapeurs.

Ventilation : Ventilation générale. Une ventilation adéquate pour conserver les vapeurs en dessous des limites acceptables.

Sensibilité à l'électricité statique : Non

Sensibilité au choc ou contact mécanique : Non

Section VIII — Limites d'exposition et protection individuelle

<u>Ingrédients :</u>	<u>Limites d'exposition</u>
Acétate de vinyle :	10 ppm (ACGIH- TWA) 15 ppm (ACGIH-STEL)

Ventilation : Ventilation générale. Une ventilation adéquate pour conserver les vapeurs en dessous des limites acceptables.

Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité à protection latérale. Partout où les yeux d'un employé risquent d'être exposés à cette substance, l'employeur devra installer aux abords immédiats de la zone de travail une fontaine pour rincer les yeux en cas d'urgence.

Gants : Des gants de néoprène imperméables ou de caoutchouc sont recommandés.

Vêtements : Porter des tenues spéciales, des bleus de travail ou un manteau de laboratoire.

Changement/enlèvement des vêtements : Enlever les vêtements contaminés et laver avant de les réutiliser.

Lavage : Éviter l'inhalation prolongée ou répétée de vapeurs ou de buées. Si l'exposition excède ou risque d'excéder les limites d'exposition professionnelles, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH pour empêcher la surexposition.

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section IX — Propriétés physiques et chimiques

Matière pure ou mélange :	Mélange.
État physique :	Liquide.
Apparence/odeur :	Non disponible.
pH du produit tel quel :	5.5
Point d'ébullition :	100 °C
Point de fusion ou de congélation :	< 5 °C.
Solubilité dans l'eau :	Miscible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.
Densité (eau = 1) :	1.080
Taux d'évaporation :	1 (eau = 1).
Tension de vapeur (mmHg) :	17.5 (20 °C).
Densité de vapeur (air = 1) :	0.62
Pourcentage de la volatilité par volume :	45 % (eau).
Composés organiques volatiles	Non disponibles.
Température d'auto inflammation :	Non disponible.
Point d'éclair :	Sans objet.
Propriétés oxydantes :	Sans objet.

Section X — Stabilité et réactivité

Stabilité :	Le produit est stable.
Matériaux à éviter :	Les matières qui réagissent avec l'eau.
Produits de décomposition dangereux :	Stable à température et pression normale.

Section XI — Propriétés toxicologiques

Voie d'absorption : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation.

Effets de l'exposition à long terme :

Le produit contient une petite quantité d'acétate de vinyle. Il a été démontré que les vapeurs d'acétate de vinyle provoquent des tumeurs dans les voies respiratoires de quelques animaux lorsqu'ils sont exposés à des niveaux de 600 ppm pendant une période d'une vie; 200 ppm causent une irritation; 50 ppm ne causent aucun effet observable. Il n'y a aucune preuve d'effet négatif aux humains lors d'une exposition à une limite de tolérance supérieure (TLV) ACGIH ou à valeur inférieure.

Organes menacés : Système respiratoire.
Effets spéciaux sur la santé : Aucun connus.

Section XII — Données écologiques

Non disponibles.

Section XIII — Élimination

Élimination de résidus : Utiliser les services d'une compagnie reconnue par les autorités gouvernementales pour l'élimination des déchets.

Avertissements sur les contenants vides : Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit; veuillez suivre les instructions contenues dans la fiche signalétique et sur l'étiquette concernant les contenants vides.

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333
www.benolec.com info@benolec.com



FICHE SIGNALÉTIQUE

Section XIV — Transport (Renseignement T.M.D.)

Appellation réglementaire : Non réglementée.

Section XV — Réglementation

Classe Simdut: Non contrôlée.

Renseignements additionnels :

Les informations et recommandations contenues aux présentes sont issues de nos travaux de recherche et de renseignements provenant d'autres sources fiables. Elles s'appliquent à nos produits seulement et non lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres produits. Nous croyons à la fiabilité de nos renseignements, mais aucune garantie, toutefois, n'est donnée en ce sens. C'est la responsabilité de l'acheteur, avant d'utiliser un produit, de vérifier ces données, dans ses propres conditions d'opération, afin de s'assurer que celui-ci est conforme à l'usage auquel il est destiné.

Section XVI — Autre renseignement

Utilisations recommandées : Milieu de suspension.

Révisé janvier 2011

BENOLEC

1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com

